

Note d'analyse - Fréquentation des accueils collectifs de mineurs

Editorial

Les Accueils collectifs de mineurs ont organisé en 2017 plus de 1,4 million de séjours sous des formes aussi nombreuses que variées (séjours de vacances, mini-camps, séjours spécifiques, etc.). Les dernières données statistiques mises en ligne sur le site de l'INJEP (DJEPVA-MEOS) et analysées par l'OVLEJ dans le cadre de ce bulletin, confirment une fois de plus l'importance pour des centaines de milliers de familles de pouvoir bénéficier d'une offre large d'activités éducatives de loisirs et de vacances.

Dans un contexte qui se traduit par une tendance générale baissière, la note qui suit montre qu'il est nécessaire d'identifier les différentes pratiques afin de mieux évaluer leur évolution. Le discours « d'un déclin généralisé du secteur » est loin de représenter la totalité des réalités complexes des Accueils collectifs de mineurs avec hébergement, certains segments statistiques étant en augmentation, voire forte augmentation. De plus, des modifications dans le recueil des données et dans leur organisation (classes d'âge différentes) produisent des ruptures de séries statistiques qui demandent une grande prudence lorsque l'on s'engage dans une analyse longitudinale de l'évolution des fréquentations. Par ailleurs, l'information concernant les revenus des familles nous fait cruellement défaut alors que l'on sait que les freins économiques sont ceux qui arrivent en premier pour justifier un « non-départ » en vacances.

Du côté des séjours collectifs deux tendances semblent se dessiner. Si les séjours vacances d'au moins cinq jours (qui accueillent les effectifs les plus élevés) accusent un repli certain, les courts séjours, les séjours spécifiques, les séjours à l'étranger enregistrent quant à eux des hausses de fréquentation parfois conséquentes.

Du côté des accueils de loisirs et de jeunes, les nombres d'établissements et de places ouvertes ont connu une forte croissance entre 2014 et 2017, en lien avec la réforme des rythmes scolaires, avant d'accuser une baisse l'année dernière. Ici encore, les données doivent être analysées en fonction des périodes d'activité (les différentes vacances, les mercredis ou samedis, les temps périscolaires) et doivent être croisées avec l'âge des enfants.

Ces éléments de compréhension, qui illustrent la nécessité d'une production de statistiques publiques fiables et régulières sur le champ des Accueils collectifs de mineur, sont également à mettre en perspective avec les travaux de l'OVLEJ qui montrent que faire partir son enfant en centre de loisirs ou en colo est un choix éducatif pertinent. Ces structures, par leurs modes de fonctionnement et par l'implication des acteurs engagés, répondent aux besoins éducatifs, sociaux et culturels des enfants et des jeunes. En effet, ceux-ci, tout autant que leurs parents, expriment une forte satisfaction lorsqu'ils ont pu bénéficier de ces vacances collectives. L'ensemble de ces éléments nous permet d'affirmer que les Accueils collectifs de mineurs traduisent une des réussites du modèle éducatif français et qu'à ce titre ils méritent amplement d'être soutenus par la puissance publique.

Luc Greffier, Président de l'Ovlej

Dans le cadre de son Bulletin n° 50, l'OVLEJ vous propose une première analyse des dernières données statistiques sur les accueils collectifs de mineurs (ACM), mises en ligne en ce début d'année sur le site de l'INJEP (sources : DJEPVA, fichiers SIAM ; traitement INJEP-MEOS). Ces données portent sur neuf années consécutives : de 2009-2010 à 2017-2018.

L'analyse présentée dans ce Bulletin est organisée en deux parties : l'accent est mis dans un premier temps sur les séjours collectifs puis, dans un second temps, sur les accueils de loisirs et de jeunes.

SÉJOURS COLLECTIFS

Note méthodologique : Sur les données statistiques sur les accueils collectifs de mineurs avec hébergement, une révision de la méthode de calcul a été opérée. Elle consiste à ne conserver que les déclarations de séjours pour lesquelles un récépissé a été édité. Cette refonte de la méthodologie permet de mieux refléter la réalisation effective des séjours et a conduit à réviser à la baisse les effectifs sur le passé.

Fréquentation des séjours collectifs selon le type de séjour

Sur l'année 2009-2010, 1 618 368 mineurs sont partis en séjours collectifs. En 2017-2018, cet effectif est de 1 425 207, soit une baisse de 12 % sur ces neuf années. Cependant, cette baisse globale cache des disparités selon les types de séjours (voir tableau 1 en page suivante). Si la fréquentation des séjours de vacances est en forte diminution (-21 %), celles des séjours courts et des séjours spécifiques enregistrent des augmentations non négligeables (+67 % et +26 %). La fréquentation des séjours proposés par les accueils de loisirs et de jeunes (« activité accessoire ») enregistre elle une légère baisse (-4 %) entre 2009-2010 et 2017-2018.

Vocabulaire

Séjours de vacances : séjours non spécifiques d'au moins cinq jours.

Séjours courts : séjours non spécifiques de moins de cinq jours.

Séjours spécifiques : séjours sportifs, linguistiques, artistiques ou culturels, rencontres européennes de jeunes, chantiers de jeunes bénévoles.

Séjours « activité accessoire » aux accueils de loisirs et de jeunes, nommés aussi « mini-camps ».

Contexte et méthodologie

A travers sa base de données SIAM, la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) recueille, chaque année, diverses données sur les accueils collectifs de mineurs en France.

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), rattaché au directeur de la DJEPVA, a pour mission de traiter ces données au travers de la mission des études de l'observation et des statistiques (MEOS).

En ce début d'année, les premières données sur la période 2009-2010 à 2017-2018 (estimations au 15 novembre 2018) ont été diffusées. Ces premiers résultats sont susceptibles d'être révisés. La publication des données définitives est prévue pour mai 2019.

Les neuf fichiers (sous format Excel) sont accessibles sur le site de l'INJEP à l'adresse suivante : <http://injep.fr/donnee/donnees-sur-les-accueils-collectifs-de-mineurs-sur-la-periode-2009-2010-a-2017-2018/>

Chaque fichier correspond à un type d'accueil (accueils collectifs sans hébergement, avec hébergement et accueils de scoutisme) et à un territoire (national, régional, départemental).

Par la publication de ce Bulletin, l'OVLEJ propose aux acteurs du champ de l'animation une aide à la lecture et à l'analyse de ces premières données.

A noter :

Pour la première fois, des données concernant les accueils de scoutisme sont proposées. Celles-ci n'ont pas fait l'objet d'analyses dans ce Bulletin.

Tableau 1 : Effectifs de départ de mineurs en séjours collectifs

	2009-2010	2017-2018	Évolution
Séjours de vacances	1 077 471	847 678	-21 %
Séjours courts	37 121	62 014	67 %
Séjours spécifiques	113 673	142 846	26 %
Séjours « activité accessoire »	390 103	372 669	-4 %
Ensemble des séjours	1 618 368	1 425 207	-12 %

Notons que les effectifs les plus élevés sur ces neuf années d'observations ont été atteint :

- En 2010-2011 pour les séjours de vacances (1 090 531).
- En 2013-2014 pour les séjours « activité accessoire » (422 370), dont les effectifs sont désormais en légère diminution chaque année.
- En 2016-2017 pour les séjours courts (63 604).
- En 2017-2018 pour les séjours spécifiques (142 846) dont la fréquentation a été la seule à progresser en 2017-2018 (+3 %).

Sur l'année 2017-2018, hormis pour les séjours spécifiques, la fréquentation enregistre de faibles baisses : -1 % au global, -2 % pour les séjours courts et « activité accessoire » et enfin -1 % pour les séjours de vacances.

L'attention est souvent centrée sur la baisse de la fréquentation globale. Celle-ci est entraînée par la diminution des effectifs sur les séjours de vacances qui sont ceux qui accueillent le plus grand nombre de mineurs (comme le montre le graphique 1 ci-dessous). Néanmoins, il est également intéressant d'observer que ces évolutions de fréquentation modifient la structuration de l'offre de séjours.

Si les séjours de vacances restent majoritaires en accueillant près de 60 % des effectifs de mineurs partis en séjours collectifs l'année dernière, les autres types de séjours prennent de plus en plus de place (voir tableau 2 en page suivante). Ils représentaient 33 % des effectifs de mineurs en 2009-2010, ils en représentent 40 % en 2017-2018. Ces données nous montrent l'évolution dans l'offre et/ou la demande concernant les séjours collectifs.

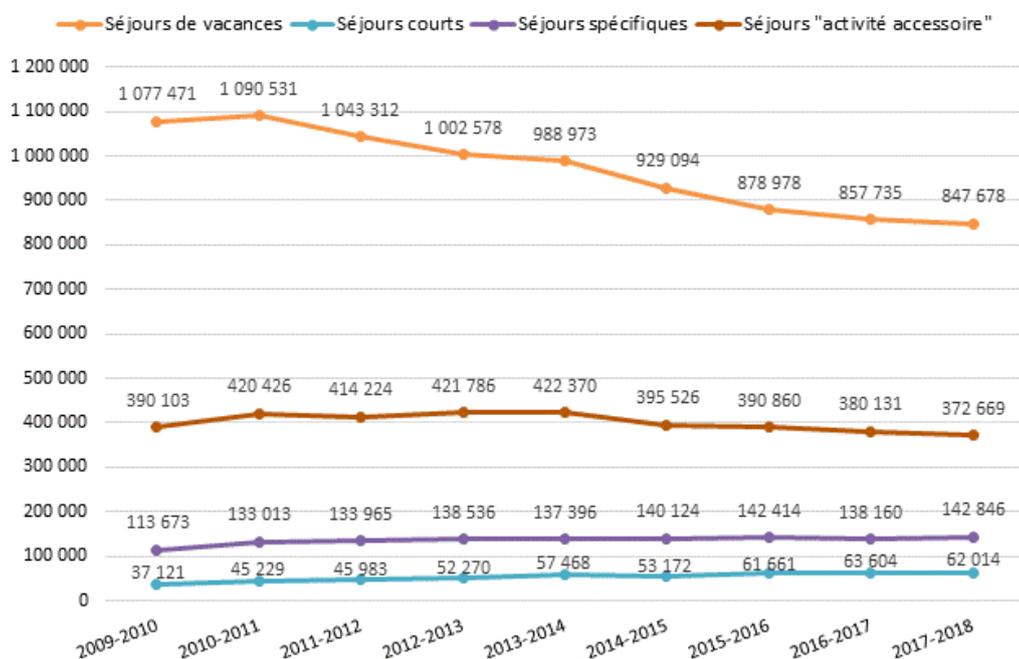
Graphique 1 : Effectifs de départ de mineurs en séjours collectifs

Tableau 2 : Répartition des effectifs de mineurs selon le type de séjours et l'année

	2009-2010	2017-2018	
Séjours de vacances	67 %	59 %	} 33 % en 2009-2010 40 % en 2017-2018
Séjours courts	2 %	4 %	
Séjours spécifiques	7 %	10 %	
Séjours « activité accessoire »	24 %	26 %	
Total	100 %	100 %	

Lecture : En 2009-2010, parmi l'ensemble des mineurs partis en séjours collectifs, 67 % étaient inscrits sur un séjour de vacances. En 2017-2018, parmi l'ensemble des mineurs partis en séjours collectifs, 59 % sont inscrits sur un séjour de vacances.

Fréquentation des séjours collectifs selon l'âge

Note méthodologique : Concernant les tranches d'âges, une rupture de série a eu lieu en 2017. Depuis le printemps 2017, les effectifs font référence aux tranches d'âge 6-13 ans et 14-17 ans et non plus aux tranches d'âge 6-11 ans et 12-17 ans. Sur ces deux tranches d'âges, les données avant et après 2017 ne sont donc pas comparables.

Sur l'année 2017-2018, 67 % des mineurs partis en séjours collectifs avaient moins de 14 ans et 33 % avaient entre 14 et 17 ans. Notons que le nombre d'adolescents partis en séjours collectifs est en diminution de 16 % entre 2016-2017 et 2017-2018, tandis que les effectifs des plus jeunes sont eux en progression (tous types de séjours confondus).

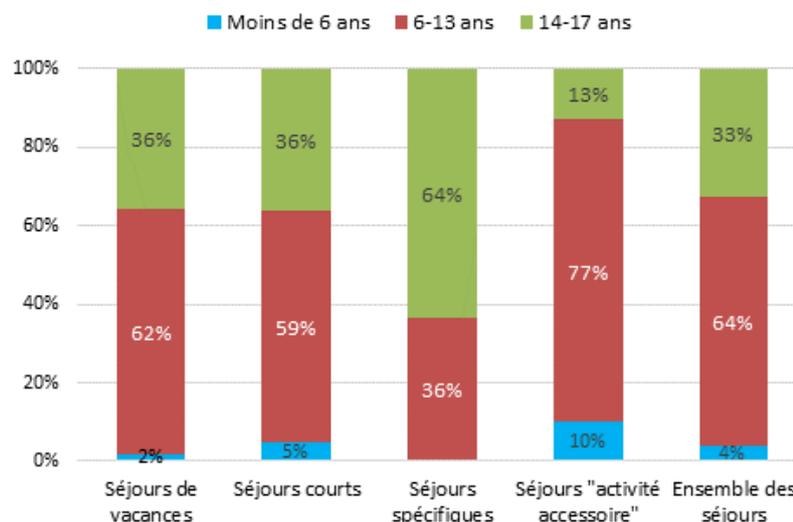
Comme le montre le graphique 2 ci-dessous, les séjours spécifiques (sportifs, linguistiques,

artistiques ou culturels, rencontres européennes de jeunes, chantiers de jeunes bénévoles) se distinguent des autres en accueillant majoritairement des adolescents (64 %).

Fréquentation des séjours collectifs selon la destination

La répartition départs en France / départs à l'étranger évolue très légèrement au cours des neuf années d'observations. En 2009-2010, parmi l'ensemble des mineurs partis en séjours collectifs, 91 % sont partis en France et 9 % à l'étranger. En 2017-2018, ces proportions sont respectivement de 89 % et 11 %. Sur l'année 2017-2018, c'est ainsi 1 265 166 mineurs qui sont partis en France et 160 041 à l'étranger.

Si cette évolution de la répartition selon les destinations peut sembler relativement stable, elle implique néanmoins une évolution de l'offre et/ou de la demande. Sur l'ensemble des neuf années d'observations, le nombre de mineurs partis en

Graphique 2 : Répartition par tranches d'âge des effectifs de mineurs partis en séjours collectifs, sur l'année 2017-2018

France a diminué de 14 % tandis que celui de mineurs partis à l'étranger a lui progressé de 10 %.

Cette évolution à la hausse des effectifs de mineurs partant à l'étranger touche particulièrement les séjours courts et les séjours spécifiques.

Notons que ces séjours à l'étranger concernent majoritairement des adolescents (74 % des partants en 2017-2018), bien que la part des 6-13 ans progresse particulièrement. Ainsi, en 2016-2017, 25 835 enfants de 6-13 ans sont partis en séjours collectifs à l'étranger, en 2017-2018 ils sont 41 557 (soit une augmentation de 61 % entre les deux années).

Ces séjours ont majoritairement lieu en Grande-Bretagne (27 % des mineurs partis en séjours collectifs à l'étranger en 2017-2018), en Espagne (17 %), en Italie (8 %) et aux Etats-Unis (8 %).¹

Pour les séjours ayant lieu en France, les régions de destination qui accueillent les plus fort effectifs de mineurs sont l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie.

La répartition selon la destination (voir tableau 3 ci-contre) est quasi-identique à celle de l'année précédente.

Séjours collectifs : conclusion

Dans les représentations, le modèle « classique » de la colonie de vacances correspond souvent aux « séjours de vacances » (séjours non spécifiques d'au moins cinq jours). C'est ce type de séjours qui enregistre les effectifs de départ les plus élevés. Cependant, c'est également celui qui connaît une forte diminution des effectifs de mineurs accueillis, tirant ainsi la fréquentation globale des séjours collectifs à la baisse.

Les autres types de séjours, bien que représentant une part moindre (40 % des effectifs en 2017-2018), voient leur fréquentation progresser ou, pour les mini-camps, enregistrent une légère baisse (-4 % entre 2009-2010 et 2017-2018) mais non comparable à celle des séjours de vacances (-21 %).

Bien que n'ayant pas d'information sur la durée

Tableau 3 : Répartition des mineurs partis en séjours collectifs en 2017-2018, selon la destination

	Effectifs	Proportions
Auvergne-Rhône-Alpes	247 166	17 %
Bourgogne-Franche-Comté	65 331	5 %
Bretagne	83 822	6 %
Centre-Val-de-Loire	43 158	3 %
Corse	16 032	1 %
Grand Est	72 165	5 %
Hauts-de-France	91 255	6 %
Ile-de-France	45 991	3 %
Normandie	66 260	5 %
Nouvelle Aquitaine	166 219	12 %
Occitanie	153 065	11 %
Pays-de-la-Loire	97 161	7 %
Provence-Alpes-Côte-D'azur	107 887	8 %
Guadeloupe	1 467	0 %
Martinique	1 208	0 %
Guyane	885	0 %
La Réunion	4 531	0 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	50	0 %
Mayotte	1 513	0 %
Polynésie Française	0	0 %
Étranger	160 041	11 %
Total	1 425 207	100 %

moyenne des séjours, il est fort probable que celle-ci soit en diminution sur les neuf années d'observations. En effet, si en 2009-2010, 33 % des séjours (tous types confondus) comptaient moins de cinq jours, en 2017-2018, cette proportion est de 35 %.

¹ Les années précédentes, les fichiers mis en ligne par la DJEPVA ou l'INJEP ne présentaient plus de statistiques sur les pays, pour les destinations à l'étranger. Les dernières données portaient sur l'année 2012-2013 (cf. Renaud FOIRIEN, « Les accueils collectifs de mineurs avec hébergement en 2013 », *Stat-Info* n°15-02, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, mai 2015, 8 p.).

Dans les fichiers diffusés cette année, les données sur les destinations étrangères sont disponibles pour l'ensemble des neuf années d'observation (2009-2010 à 2017-2018).

Ces données statistiques viennent confirmer les évolutions déjà observées depuis plusieurs années :

- des séjours de vacances toujours majoritaires en termes de fréquentation mais enregistrant des baisses annuelles comprises entre -6 % et -1 % depuis 2011.
- Des séjours d'un autre type (courts, spécifiques ou mini-camps) qui séduisent de plus en plus les familles, mais dont les effectifs sont bien moindres. Leur fréquentation augmentant et celle des séjours de vacances diminuant, leur part devient de plus en plus importante (40 % des mineurs partis en 2017-2018).
- Des séjours à l'étranger qui, bien que minoritaires, progressent. On observe notamment que la fréquentation à l'étranger augmente sur les séjours courts et les séjours spécifiques. Elle est également en progression pour les 6-11 ans qui ne sont pourtant pas la « cible » prioritaire de ces séjours.

Quelques indicateurs à retenir sur l'année 2017-2018 :

- 1 425 207 départs de mineurs en séjours collectifs, soit -1 % par rapport à l'année précédente.
- 60 % de départs de mineurs en séjours de vacances et 40 % sur les autres types de séjours (courts, spécifiques et « activité accessoire »).
- 67 % de moins de 14 ans et 33 % de 14-17 ans.
- 89 % de départs de mineurs en France et 11 % à l'étranger.
- Des départs à l'étranger qui touchent majoritairement des 14-17 ans, mais une forte progression des 6-13 ans (+61 %) par rapport à l'année précédente.

ACCUEILS DE LOISIRS ET DE JEUNES

Les données suivantes portent sur les accueils collectifs de mineurs sans hébergement, en **France métropolitaine**, au cours des années 2009-2010 à 2017-2018.

Nombre de lieux d'accueils de loisirs et de jeunes

Sur l'année 2009-2010, 26 324 accueils de loisirs et 427 accueils de jeunes ayant au moins une période d'activité dans l'année (soit 26 564 accueils au total), sont déclarés en France métropolitaine. En 2017-2018, ces données sont de 33 491 pour les accueils de loisirs et 544 accueils de jeunes (soit 33 724 au total). Sur les neuf années d'observations, le nombre de ces accueils sans hébergement a donc progressé de 27 %.

Comme le montre le graphique 3 (en page suivante), si le nombre d'accueils a augmenté d'années en années jusqu'en 2016-2017, il est en diminution sur l'année 2017-2018 (-6 %). Le nombre d'accueils avait fortement augmenté ces dernières années suite à la réforme des rythmes éducatifs mise en place à partir de la rentrée 2013. Notons que sur l'année 2017-2018, les communes qui le souhaitaient ont eu la possibilité de revenir, dans les écoles, à la semaine de 4 jours de classe.

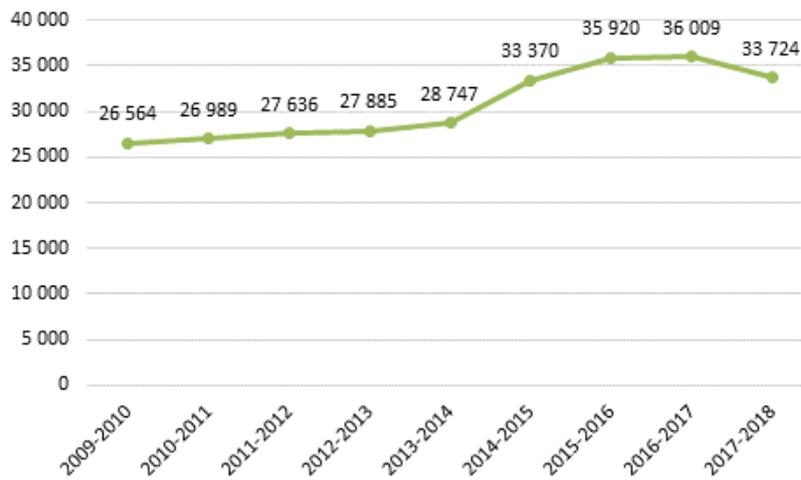
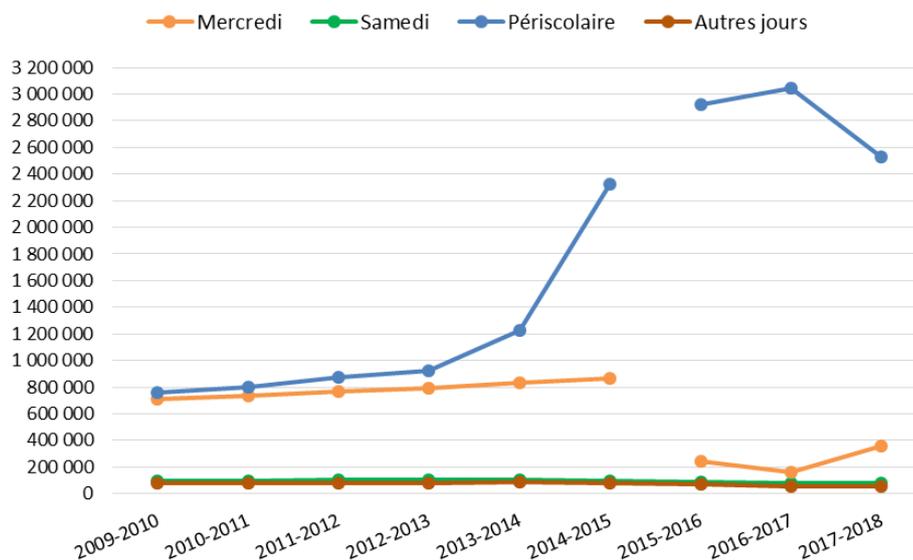
Vocabulaire

Les accueils de loisirs s'adressent à l'ensemble des mineurs d'âge scolaire.

Les accueils de jeunes s'adressent exclusivement à des mineurs âgés de 14 ans ou plus.

Fréquentation des accueils de loisirs et de jeunes selon les temps d'accueil

En France métropolitaine, sur les temps d'accueil sur la semaine scolaire, le nombre de places ouvertes le plus important est toujours sur les temps périscolaires (voir graphique 4 en page suivante). Les effectifs ont fortement augmenté suite à la réforme des rythmes éducatifs en 2013. En 2015-2016, c'est 2 921 368 places ouvertes qui ont été enregistrées. Cet effectif progresse encore l'année suivante pour atteindre un point culminant à 3 048 054 (+4 %). Comme nous l'avons mentionné précédemment, les communes

Graphique 3 : Nombre de lieux d'accueils de loisirs et de jeunes, en France métropolitaine

Graphique 4 : Nombre de places ouvertes dans les accueils de loisirs et de jeunes, selon les temps d'accueil sur la semaine scolaire, en France métropolitaine


Note méthodologique : la réglementation ayant évolué récemment avec l'inclusion du mercredi après-midi dans le temps périscolaire lorsque la classe a lieu le mercredi matin, la comparaison des données relatives au temps périscolaire et au mercredi entre 2015-2016 et les années précédentes doit être effectuée en tenant compte de cette remarque (rupture de série).

ont eu la possibilité, sur l'année 2017-2018, de revenir à la semaine de 4 jours pour les écoles. Le nombre de places en périscolaire est de fait en diminution sur cette année-là (2 531 357 places ouvertes, soit -17 % par rapport à l'année précédente), tandis que celui sur le mercredi est à l'inverse en forte augmentation (355 862, soit +118 %).

Entre 2009-2010 et 2017-2018, les effectifs de places ouvertes dans les accueils de loisirs et de jeunes en France métropolitaine sont en progression et ce, quel que soit la période de congés (voir tableau 4 en page suivante). Les

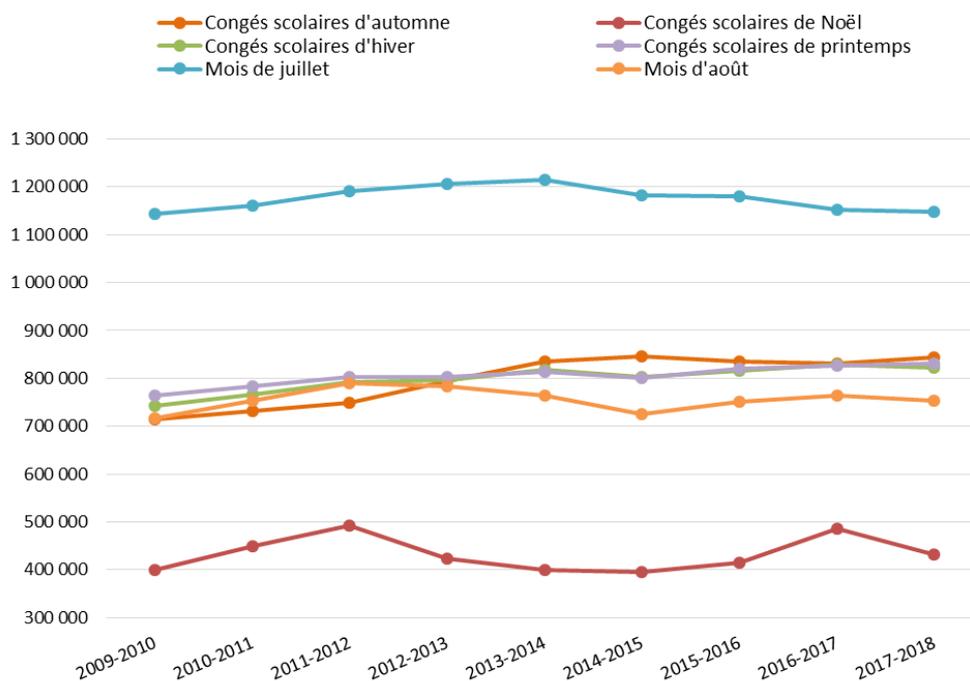
plus fortes hausses sont enregistrées pour les congés d'automne et d'hiver (+18 et +11 %), tandis que les effectifs sur le mois de juillet restent stables.

Comme le montre le graphique 5 (en page suivante), c'est sur le mois de juillet que le plus grand nombre de places est ouvert (plus d'un million). Les autres périodes de congés (hors Noël) enregistrent des effectifs assez proches, compris entre 750 000 et 850 000 places pour l'année 2017-2018. Les congés de Noël sont ceux qui comptabilisent les plus petits effectifs.

Tableau 4 : Nombre de places ouvertes en accueils de loisirs et de jeunes, en France métropolitaine

	2009-2010	2017-2018	Évolution
Congés d'automne	713 494	843 306	+18 %
Congés de Noël	399 233	431 520	+8 %
Congés d'hiver	743 548	822 451	+11 %
Congés de printemps	764 298	831 047	+9 %
Mois de juillet	1 143 728	1 148 442	0 %
Mois d'août	716 840	754 215	+5 %

Graphique 5 : Nombre de places ouvertes dans les accueils de loisirs et de jeunes, en France métropolitaine, durant les congés scolaires



Si la tendance est à la hausse sur l'ensemble des neuf années d'observations, les évolutions annuelles ne se ressemblent pas d'une année sur l'autre. Sur l'année 2017-2018, les effectifs sur les congés de Noël régressent de 11 %. Cependant, cette baisse fait suite à une forte hausse (+17 % en 2016-2017). Les effectifs des autres périodes sont plutôt stables :

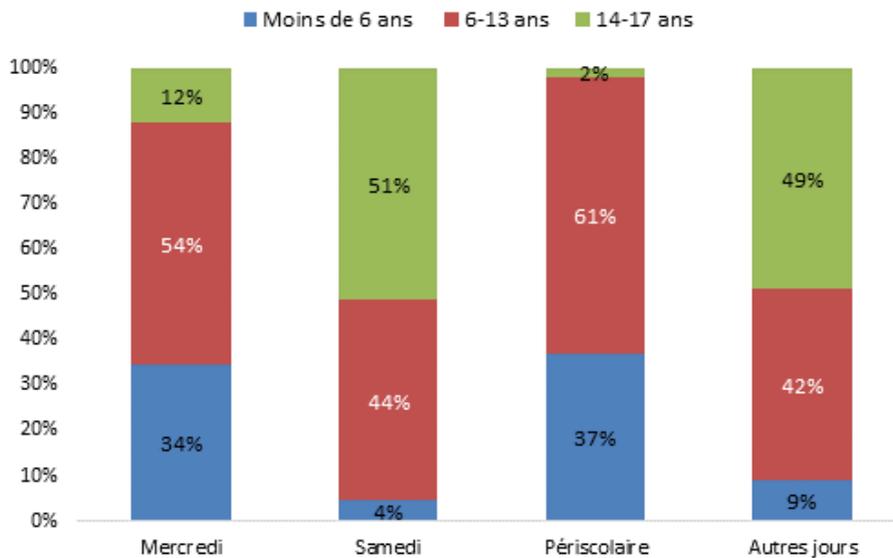
- -1 % pour les congés d'hiver et le mois d'août,
- 0 % pour le mois de juillet,
- +1 % pour les congés d'automne et de printemps.

Fréquentation des accueils de loisirs et de jeunes selon l'âge

Note méthodologique : Concernant les tranches d'âges, une rupture de série a eu lieu en 2017. Depuis le printemps 2017, les effectifs font référence aux tranches d'âge 6-13 ans et 14-17 ans et non plus aux tranches d'âge 6-11 ans et 12-17 ans. Sur ces deux tranches d'âges, les données avant et après 2017 ne sont donc pas comparables.

Sur les temps d'accueils du mercredi et du périscolaire, la majorité des places ouvertes le sont pour des enfants de moins de 14 ans (en

Graphique 6 : Répartition par tranches d'âge du nombre de places ouvertes en accueils de loisirs et de jeunes, sur les temps d'accueil sur la semaine scolaire, en France métropolitaine, sur l'année 2017-2018



Lecture : En 2017-2018, sur les temps d'accueil du mercredi en accueils de loisirs et de jeunes, 34 % des places ouvertes concernaient les moins de 6 ans, 54 % les 6-13 ans et 12 % les 14-17 ans.

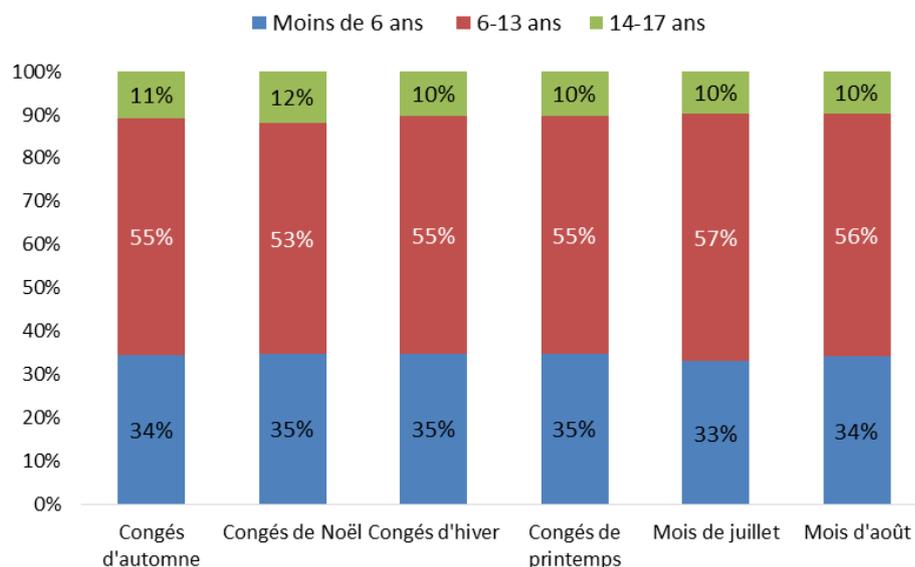
2017-2018, respectivement 88 % et 98 %). Les places ouvertes sur les temps d'accueils du samedi et des autres jours sont, pour moitié, pour des adolescents de 14-17 ans (voir graphique 6 ci-dessus).

Notons néanmoins que les places ouvertes pour les adolescents sont en diminution entre 2016-2017 et 2017-2018. Ainsi, en 2016-2017, c'est 65 % des places ouvertes le samedi qui étaient attribuées à des adolescents de 14-17 ans contre 51 % en 2017-2018.

Sur les temps d'accueils ayant lieu durant les congés scolaires, la répartition par tranche d'âge est quasi-similaire : un peu plus d'un tiers de moins de 6 ans, environ 55 % de 6-13 ans et 10 % de 14-17 ans (voir graphique 7 ci-dessous).

Notons que les places ouvertes pour les adolescents sont en diminution entre 2016-2017 et 2017-2018 pour toutes les périodes de congés scolaires. Les baisses sont comprises entre -11 % (pour le mois de juillet) et -38 % (pour les congés de Noël).

Graphique 7 : Répartition par tranches d'âge du nombre de places ouvertes en accueils de loisirs et de jeunes, durant les congés scolaires, en France métropolitaine, sur l'année 2017-2018



Accueils de loisirs et de jeunes : conclusion

L'analyse des données sur les accueils de loisirs et de jeunes montre que l'évolution du nombre de places ouvertes est fortement dépendante des rythmes éducatifs mis en place par les communes. La possibilité de revenir à la semaine de 4 jours, offerte à la rentrée 2017, a un impact direct sur les effectifs des temps d'accueils du périscolaire et du mercredi.

Sur les temps d'accueils durant les congés scolaires, les tendances sont assez stables sur les dernières années. Il est néanmoins important d'indiquer que les places ouvertes pour les adolescents sont en diminution sur la quasi-totalité des périodes d'accueils. Cette baisse de fréquentation des 14-17 ans est également visible sur les séjours collectifs. Il semble donc que la fréquentation des accueils collectifs de mineurs se « resserre » principalement sur les 6-13 ans en 2017-2018.

Quelques indicateurs à retenir sur l'année 2017-2018 :

- 33 724 accueils de loisirs et de jeunes déclarés en France métropolitaine, soit -6 % par rapport à l'année précédente (impact du retour à la semaine de 4 jours).
- 2 531 357 places ouvertes sur les temps d'accueil du périscolaire (soit -17 % par rapport à l'année précédente) et 355 862 sur le mercredi (+118 %).
- Un nombre de places ouvertes en progression pour toutes les périodes de congés scolaires (jusqu'à + 18 % pour l'automne).

Zoom sur les données concernant les mineurs déclarés en situation de handicap

Pour la première fois, les données diffusées par la DJEPVA intègrent les effectifs de mineurs déclarés en situation de handicap, et cela pour trois années d'observations (2015-2016 à 2017-2018).

Sur les effectifs de départs en séjours collectifs (tous types confondus), 6 097 mineurs ont été déclarés en situation de handicap sur l'année 2017-2018, ce qui représente 0,4 % des effectifs de départs. Ces jeunes en situation de handicap sont majoritairement partis en France, au sein de séjours de vacances (séjours non spécifiques d'au moins cinq jours).

Sur les accueils de loisirs et de jeunes en France métropolitaine, les données diffusées portent sur

chacun des temps d'accueils. Sur l'année 2017-2018, les effectifs les plus importants de mineurs déclarés en situation de handicap sont ceux sur le périscolaire (4 765), le mois de juillet (4 493) et les congés de printemps (3 246).

Notons que, sur l'année 2018, la CNAF a été à l'initiative de la Mission nationale Accueils de Loisirs & Handicap. Dans le cadre de cette mission, une consultation auprès de plus de 6 500 parents d'enfants en situation de handicap a permis de dresser un état des lieux de leurs attentes. A la question « Quels sont les principaux facteurs impactant la vie professionnelle des parents ? », l'absence de mode d'accueil adapté aux besoins de l'enfant le mercredi et pendant les vacances arrive en troisième position. Les résultats sont disponibles sur le site www.mission-nationale.fr.

Retrouvez tous les Bulletins de l'Ovlej sur le site

www.ovlej.fr

Directeur de publication : Luc Greffier

Rédactrice : Natacha Ducatez

Ovlej

ovlej@ovlej.fr

7 rue Pérignon, 75015 Paris

Association constituée de :

 Jeunesse
au Plein Air

 UNAT
Le soutien
au service des hommes et des territoires